
Compte-rendu Commission d'Enseignement Réunion du 29 janvier 2022

Membres présents : H. Denis, J. Ghazal, Y. Hodé, E. Languérand, F. Laruelle et S. Rusinek

Salariés : J. Finlande, R. Jarrige (Mallier), M. Weis

Absents : F. Chapelle, P. Da Silva, L. Petit, R. Zebdi

• Solutions à mettre en œuvre pour compenser les absences aux cours cette année

Les solutions à mettre en œuvre dépendront du nombre d'étudiants concernés. Les premières solutions envisagées sont :

- Rattrapage l'année prochaine sans tenir compte du nombre d'absences de cette année pour valider le module
- Journée de rattrapage de tutorat mixé de plusieurs cours afin de regrouper plusieurs étudiants et plusieurs thématiques de cours

Actions :

- Le secrétariat transmettra le nombre d'absences par cours et par ville à la CE courant février
- Une CE exceptionnelle sera programmée pour valider les solutions courant février
- Le secrétariat communiquera les solutions aux étudiants fin février/début mars

• Révision des Modalités d'évaluation des étudiants pour la prochaine rentrée

Les modalités d'évaluation des étudiants validées lors de la précédente CE sont reprises afin de définir les modalités de mises en œuvre :

En module 1 :

Création d'une banque de vidéos de vignettes cliniques de futures évaluations sur des cas maîtrisés :

- L'objectif est de remplacer le texte de cas clinique de l'examen par des vidéos de vignettes cliniques courtes ce qui permettra de moins orienter les étudiants sur les réponses attendues
- L'examen final se déroulera à distance et sera mis en place pour la prochaine rentrée 2022-2023

Afin de définir les modalités exactes (une seule vidéo, un examen « à tiroirs » avec plusieurs vidéos, ...), un test d'examen final avec vidéos va être fait à partir d'un examen existant et comparé à l'ancienne version.

Actions :

- ➔ Dans un premier temps, l'équipe scientifique va préparer un test d'examen final avec vidéos de vignettes cliniques avant la prochaine CE : vignette diagnostic, vignette analyse fonctionnelle, vignette plan thérapeutique
- ➔ Le besoin en vidéos sera évalué par la CE suite à cette expérimentation.

En module 2 :

Passer de 3 à 5 séances de supervision avec un «visa» du superviseur sur le mémoire.

- Cette solution est avortée du fait :
 - o De l'augmentation du nombre de séances qui augmenterait le tarif global des supervisions,
 - o Du visa du superviseur demandé sur le mémoire, tous les superviseurs n'étant pas correcteurs de mémoire.
- La solution retenue est d'ajouter une case « Validé oui si » : telle partie est refaite, participation à une masterclass mémoire (journée de débriefing mémoire en distanciel avec plusieurs étudiants), ...

Actions :

- ➔ Roxane va mettre à jour la grille de correction de mémoire de module 2 pour une mise en œuvre dès cette année

En module 3 :

Intégration d'une case « Validé oui si » (avec des critères pour obtenir la validation finale, comme par exemple une séance de supervision, ou refaire une partie du mémoire).

En cas de mémoire non validé, l'étudiant doit payer une nouvelle inscription administrative, refaire le mémoire, ET être supervisé trois séances.

Actions :

- ➔ Roxane va mettre à jour la grille de correction de mémoire de module 3 pour une mise en œuvre dès cette année

• Vidéos de l'AFTOC, de la supervision

Vidéo réalisée en collaboration avec l'AFTOC sur le TOC :

Une première vidéo à destination des patients et de leurs proches est en cours de réalisation mais n'a pas été encore partagée. L'idée de cette collaboration est de créer une série de vidéos incluant des interventions d'experts et des témoignages de patients experts afin de sensibiliser le public au TOC, au fait que la TCC est la thérapie recommandée dans le TOC, à ce que doit comporter comme méthodologies une TCC du TOC, etc. L'objectif visé est de donner les informations nécessaires aux personnes souffrant de TOC, ainsi que leur proches, pour qu'ils puissent consulter sans attendre et sélectionner un thérapeute compétent. Cette série de vidéos a pour finalité d'être diffusée ensuite sur les médias de l'AFTOC et de l'AFTCC.

Action : Roxane envoie la vidéo à la CE pour avis.

Vidéo sur la supervision :

S. Rusinek et B. Puechbroussou ont réalisé une vidéo d'une séance de supervision. L'objectif de cette vidéo est de montrer comment se déroule une supervision car il a été constaté que certains étudiants ne savent pas comment ça se passe.

D'une manière générale, il s'agit de valoriser la supervision auprès des praticiens TCC et des étudiants, afin de donner envie d'être supervisé car c'est un gage de qualité clinique et de montée en compétences. La page de présentation de la supervision sur le site de l'AFTCC permettra de présenter la supervision avec un texte descriptif, illustrer ce qu'est une séance de supervision avec plusieurs exemples de vidéos de supervision et des témoignages sur la supervision ; se coordonner avec le GIE supervision qui a également créé une vidéo sur la supervision de groupe.

Actions :

- ➔ Roxane va organiser des sessions zoom afin de créer des vidéos de séances de supervision avant la prochaine CE :
 - Roxane et Emeric,
 - Stéphane et Yann Hodé,
 - Un étudiant de M2 ou M3 et un apprenti superviseur ? (ou des témoignages ? (dialoguer avec GIE supervision))
- ➔ Roxane va rédiger le texte de présentation avant la prochaine CE
- ➔ Contacter le GIE supervision afin de collaborer avec eux sur ce projet, et savoir s'ils veulent inclure la vidéo de la supervision de groupe du GIE à cette présentation, et qu'est ce qui leur paraît pertinent.

• **Proposition de module de spécialité Approche processuelle**

Suite à la demande de plusieurs étudiants, l'équipe de formateurs de l'approche processuelle a travaillé sur une proposition de module de spécialité post option.

Ils proposent 6 séances d'une demi-journée sur 6 mois, certaines en présentiel et d'autres en distanciel, avec un contenu alliant supervision de cas cliniques, allers/retours théoriques, et transmission de protocoles personnalisés.

Décision : bien que les tentatives antérieures de création de modules de spécialité suite à des demandes d'étudiants ont échoué par défaut d'inscriptions effectives, la CE n'est pas défavorable à cette initiative. Le prérequis pour l'inscription serait d'avoir suivi l'option en module 3.

Action :

- ➔ Marie va revenir vers les formateurs afin de leur proposer de remplir un déroulé détaillé ainsi qu'une proposition de liste de formateurs.

- **Points divers**

- **Difficulté à être supervisé**

Le secrétariat a reçu un mail d'un étudiant qui rencontre des difficultés pour se faire superviser dans le cadre de son module 2. Les superviseurs contactés lui disent qu'ils ne se sentent pas en capacité de le superviser du fait de son contexte professionnel (travail en milieu pénitentiaire).

Emeric se propose de le superviser.

La CE rappelle que pour superviser un étudiant, il n'est pas nécessaire d'être spécialiste dans le domaine présenté l'étudiant. Ce qui est supervisé est la démarche TCC et pas la spécialité.

Actions :

- Le secrétariat enverra un mail aux superviseurs pour un rappel des modalités des supervisions avant la prochaine rentrée.

- **Difficulté à trouver des patients**

Certains étudiants peinent à exercer les TCC faute de patient. A été émise l'idée de créer une page sur le site de l'AFTCC permettant de les mettre en relation avec des patients afin d'avoir une activité bénévole auprès d'eux (thérapie gratuite en échange du fait que le praticien est encore en formation).

- **Suivi des projets de l'équipe scientifique**

L'équipe scientifique rapporte un défaut de suivi des projets et contenus scientifiques élaborés: 4 pages ou recopéda, vidéos, modules e-learning, nouveaux ateliers ou modalités d'évaluation, etc.

En effet, ces projets ou contenus répondent à des besoins soulevés lors des CE, mais ne sont pas toujours validés ou évalués ensuite, ce qui occasionne une perte d'efficacité et de transparence.

Décisions :

- Présenter un suivi de tâches lors des CE.
- Joindre aux ordres du jour des CE les documents récemment rédigés, pour lecture pré-séance et validation lors des séances
- En ce qui concerne les contenus multimédias, les diffuser lors des CE pour des retours en direct.
- Trier et archiver les CR des CE dans un espace accessible aux membres

Action :

- L'équipe scientifique proposera un relevé de tâche lors de la prochaine CE ainsi qu'un outil simple de suivi des projets, dans la perspective d'une amélioration itérative de cette procédure avec le temps.